

## ETATS DE SYNTHESE

B00358 - AGLCA

CABINET FECRA

## Compte de résultat suite

	du 01/01/06 au 31/12/06	du 01/01/05 au 31/12/05	Variation	
			en valeur	en %
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
Dotations aux amort. et aux provisions		2 861	298	10,42
Intérêts et charges assimilés	3 159			
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
<b>TOTAL VI</b>	<b>3 159</b>	<b>2 861</b>	<b>298</b>	<b>10,42</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (A-VI)</b>	<b>- 10</b>	<b>1 208</b>	<b>- 1 218</b>	<b>-100,84</b>
<b>RESULTAT COURANT (A-III+A-VI)</b>	<b>- 175 121</b>	<b>9 303</b>	<b>- 184 425</b>	<b>-1982,29</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
Sur opérations de gestion	546	1 934	1 388	-71,77
Sur opérations en capital		200	200	-100,00
Reprises sur prov. et transferts de charges				
<b>TOTAL VII</b>	<b>546</b>	<b>2 134</b>	<b>- 1 588</b>	<b>-74,41</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
Sur opérations de gestion	6 054	1 999	4 055	202,85
Sur opérations en capital				
Dotations, aux amort. et aux provisions	5 000		5 000	
<b>TOTAL VIII</b>	<b>11 054</b>	<b>1 999</b>	<b>9 055</b>	<b>452,95</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>- 10 508</b>	<b>135</b>	<b>- 10 643</b>	<b>-7865,64</b>
Impôts sur les bénéfices (IX)				
- Report de ress. non util. des exerc. antérieurs (X)	191 340	146 085	45 254	30,98
- Engagements à réaliser sur ressources affectées (XI)	15 862	123 000	107 138	-87,10
<b>TOTAL DES PRODUITS (VIII+X+XI)</b>	<b>1 684 762</b>	<b>1 706 759</b>	<b>- 21 996</b>	<b>-1,29</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (VI+VII+VIII+XI)</b>	<b>1 694 915</b>	<b>1 674 234</b>	<b>20 680</b>	<b>1,24</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>- 10 152</b>	<b>32 524</b>	<b>- 42 676</b>	<b>-131,21</b>
<b>EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
Produits				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>TOTAL</b>				
Charges				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite des biens				
Personnel bénévole				
<b>TOTAL</b>				
(1) Dont produits aff. à des exerc. antérieurs				
(2) Dont charges aff. à des exerc. antérieurs				
(a) A inscrire, le cas échéant, sur des lignes distinctes				
(b) Stock final moins stock initial - montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-)				
(c) Y compris droits de donateur				
(d) Stock initial moins stock final : montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-)				
(e) Y compris éventuellement dotations aux amortissements des charges à répartir				

## ETATS DE SYNTHESE

B00358 - AGLCA

CABINET FECRA

## COMPTE DE RESULTAT

	du 01/01/06 au 31/12/06	du 01/01/05 au 31/12/05	Variation	
			en valeur	en %
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>				
Ventes de marchandises	34 966	27 547	7 419	26,93
Production vendue (biens et services) (a)	567 315	587 083	- 19 767	-3,37
montant net du CA dont à l'exportation	602 282	614 630	- 12 348	-2,01
Production stockée (b)				
Production immobilisée	4 879	21 453	16 573	77,25
Subventions d'exploitation	790 291	871 012	- 80 721	-9,27
Reprises sur prov., amort. et trsf. de charges	75 392	49 917	25 474	51,03
Confusions	4 198	3 762	436	11,59
Autres produits (hors cotisations)	22 443	36 599	- 14 156	-38,68
<b>TOTAL I</b>	<b>1 489 727</b>	<b>1 554 469</b>	<b>- 64 741</b>	<b>-4,16</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>				
Achats de marchandises (c)				
Variation de stock (d)				
Achats de matières p. et autres approv.(c)	18 919	20 296	- 1 376	-6,78
Variation de stock (d)	972	312	1 285	-410,77
Autres achats et charges externes	633 589	569 751	63 837	11,20
Impôts, taxes et versements assimilés	74 030	64 571	9 458	14,65
Salaires et traitements	605 580	568 651	36 928	6,49
Charges sociales	267 125	244 082	23 042	9,44
Dotations aux amort., prov. et engagements:				
Sur immob.: dotations aux amort., (e)	56 100	51 081	5 019	9,83
Sur immob.: dotations aux provisions				
Pour actif circulant, dotations aux prov.	3 336	8 941	- 5 604	-62,68
Pour risques et charges: dot. aux prov.	4 536	13 357	- 8 821	-66,04
Autres charges	2 592	5 326	- 2 734	-51,33
<b>TOTAL II</b>	<b>1 664 839</b>	<b>1 546 374</b>	<b>118 465</b>	<b>7,66</b>
<b>RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)</b>	<b>- 175 111</b>	<b>8 095</b>	<b>- 183 206</b>	<b>-2263,13</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun:				
Excédent ou déficit transféré III				
Déficit ou excédent transféré IV				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
De participations				
D'autres VM, créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur prov. et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP	3 148	4 069	- 920	-22,62
<b>TOTAL V</b>	<b>3 148</b>	<b>4 069</b>	<b>- 920</b>	<b>-22,62</b>

## Compte de résultat - suite

	du 01/01/06 au 31/12/06	du 01/01/05 au 31/12/05	Variation	
			en valeur	en %
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
Dotations aux amort. et aux provisions				
Intérêts et charges assimilés	3 159	2 861	298	10,42
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
<b>TOTAL VI</b>	<b>3 159</b>	<b>2 861</b>	<b>298</b>	<b>10,42</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (XV)</b>				
<b>RESULTAT COURANT (XVI-III+XV)</b>	<b>- 10</b>	<b>1 208</b>	<b>- 1 218</b>	<b>-100,84</b>
	<b>- 175 121</b>	<b>9 303</b>	<b>- 184 425</b>	<b>-1987,29</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
Sur opérations de gestion	546	1 934	1 388	-71,77
Sur opérations en capital		200	200	-100,00
Reprises sur prov. et transferts de charges				
<b>TOTAL VII</b>	<b>546</b>	<b>2 134</b>	<b>- 1 588</b>	<b>-74,41</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
Sur opérations de gestion	6 054	1 999	4 055	202,85
Sur opérations en capital				
Dotations aux amort. et aux provisions	5 000		5 000	
<b>TOTAL VIII</b>	<b>11 054</b>	<b>1 999</b>	<b>9 055</b>	<b>452,95</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>- 10 508</b>	<b>135</b>	<b>- 10 643</b>	<b>-7865,64</b>
Impôts sur les bénéfices (IX)				
- Report de res. non util. des exerc. antérieurs (X)	191 340	146 085	45 254	30,98
- Engagements à réaliser sur ressources affectées (XI)	15 862	123 000	107 138	-87,10
<b>TOTAL DES PRODUITS (XII+X+XII)</b>	<b>1 684 762</b>	<b>1 706 759</b>	<b>- 21 996</b>	<b>-1,29</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (XIII+XIV+XV)</b>	<b>1 694 915</b>	<b>1 674 234</b>	<b>20 680</b>	<b>1,24</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>- 10 152</b>	<b>32 524</b>	<b>- 42 676</b>	<b>-131,21</b>
<b>EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE.</b>				
Produits				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
Charges				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite des biens				
Personnel bénévole				
<b>TOTAL</b>				
(1) Dont produits aff. à des exerc. antérieurs				
(2) Dont charges aff. à des exerc. antérieurs				
(a) A inscrire, le cas échéant, sur des lignes distinctes				
(b) Stock initial moins stock final - montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-).				
(c) Y compris droits de douane				
(d) Stock initial moins stock final : montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-).				
(e) Y compris éventuellement donations aux amortissements des charges à répartir				

## COMPTE DE RESULTAT

	du 01/01/06 au 31/12/06	du 01/01/05 au 31/12/05	Variation	
			en valeur	en %
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>				
Ventes de marchandises	34 966	27 547	7 419	26,93
Production vendue (biens et services) (a)	567 315	587 083	19 767	-3,37
montant net du CA dont à l'exportation	602 282	614 630	- 12 348	-2,01
Production stockée (b)	- 4 879	- 21 453	16 573	77,25
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	790 291	871 012	- 80 721	-9,27
Reprises sur prov., amort. et transf. de charges	75 392	49 917	25 474	51,03
Cotisations	4 198	3 762	436	11,59
Autres produits (hors cotisations)	22 443	36 599	- 14 156	-38,68
<b>TOTAL I</b>	<b>1 489 727</b>	<b>1 554 469</b>	<b>- 64 741</b>	<b>-4,16</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>				
Achats de marchandises (c)				
Variation de stock (d)				
Achats de matières p. et autres approv. (e)	18 919	20 296	- 1 376	-6,78
Variation de stock (d)	972	312	1 285	-410,77
Autres achats et charges externes	633 589	569 751	63 837	11,20
Impôts, taxes et versements assimilés	74 030	64 571	9 458	14,65
Salaires et traitements	605 580	568 651	36 928	6,49
Charges sociales	267 125	244 082	23 042	9,44
Dotations aux amort., prov. et engagements:				
Sur immob.: dotations aux amort. (e)	56 100	51 081	5 019	9,83
Sur immob.: dotations aux provisions				
Sur actif circulant: dotations aux prov.	3 336	8 941	- 5 604	-62,68
Pour risques et charges: dot. aux prov.	4 536	13 357	- 8 821	-66,04
Autres charges	2 592	5 326	- 2 734	-51,33
<b>TOTAL II</b>	<b>1 664 839</b>	<b>1 546 374</b>	<b>118 465</b>	<b>7,66</b>
<b>RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)</b>	<b>- 175 111</b>	<b>8 095</b>	<b>- 183 206</b>	<b>-2263,13</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faite en commun:</b>				
Excédent ou déficit transféré III				
Déficit ou excédent transféré IV				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
De participations				
D'autres VM, créances de factif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur prov. et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP	3 148	4 069	- 920	-22,62
<b>TOTAL V</b>	<b>3 148</b>	<b>4 069</b>	<b>- 920</b>	<b>-22,62</b>

	Net au 31/12/06	% bilan	Net au 31/12/05	% bilan
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissements				
Frais de recherches & développement				
Concessions, brevets, licences, ...	4 455	0,87	7 215	1,22
Fonds commercial (1)				
Autres				
Immobilisations incorp.en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions	29 828	5,83	54 194	9,19
Instal. techn., matériel & outill. indust.	49 365	9,66	61 161	10,37
Autres	16 288	3,19	7 065	1,20
Immobilisations grevées de droit				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobil. financières (2)</b>				
Participations				
Créances ratt. à des participations				
Titres imm. de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
<b>TOTAL I</b>	<b>99 937</b>	<b>19,55</b>	<b>129 637</b>	<b>21,98</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Matières prem. et autres approvision.				
En-cours prod. (biens et services)(a)	6 970	1,36	5 998	1,02
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes sur commandes				
Créances (3)				
Usagers et comptes rattachés	142 527	27,88	117 282	19,89
Autres	110 855	21,68	136 524	23,15
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	134 124	26,24	168 355	28,54
Charges constatées d'avance (3)	16 825	3,29	25 288	4,29
<b>TOTAL II</b>	<b>471 303</b>	<b>89,45</b>	<b>460 153</b>	<b>78,02</b>
Charges à répartir sur plus. exer. (III)				
Primes de rembourse. des empr. (IV)				
Ecartis de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>511 241</b>	<b>100,00</b>	<b>589 790</b>	<b>100,00</b>
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>				
Acceptés par les organes compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à faire				
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an				

(a) A ventiler, le cas échéant entre biens, d'une part, et services d'autre part.

## ETATS DE SYNTHESE

B00358 - AGLCA

CABINET FECRA

## BILAN PASSIF

	31/12/06	% bilan	31/12/05	% bilan
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>				
Fonds propres				
Fonds associatifs sans droit de reprise	115 262	22,55	82 737	14,03
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Report à nouveau (a)				
Résultat de l'exercice précédent ou déficil (b)	- 10 152	-1,99	32 524	5,51
Autres fonds associatifs				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'invest. sur biens renouvelables				
- Subventions d'invest. sur biens non renouvelables				
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs (a)				
Ecart de réévaluation				
Subventions d'invest. sur biens non renouvelables	12 953	2,53	20 526	3,48
Provisions réglementées				
Droit des propriétaires (commodat)				
<b>TOTAL I</b>	<b>118 063</b>	<b>23,09</b>	<b>135 789</b>	<b>23,02</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>				
Provisions pour risques	11 518	2,25	15 152	2,57
Provisions pour charges				
<b>TOTAL II</b>	<b>11 518</b>	<b>2,25</b>	<b>15 152</b>	<b>2,57</b>
<b>FONDS DEBES</b>				
Sur subventions fonctionnement	22 859	4,47	135 337	22,95
Sur autres ressources				
<b>TOTAL III</b>	<b>22 859</b>	<b>4,47</b>	<b>135 337</b>	<b>22,95</b>
<b>DETTES (I) (d)</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Emprunts et dettes auprès des éts de crédit (2)	47 047	9,20	41 427	7,02
Emprunts et dettes financières divers (3)	3 000	0,59	3 000	0,51
Avances et acomptes reçus sur cdes en cours	1 274	0,24		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (c)	57 753	11,30	71 979	12,20
Dettes fiscales et sociales	224 219	43,86	151 815	25,74
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	14 331	2,80	19 051	3,23
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	11 223	2,20	16 237	2,75
<b>TOTAL IV</b>	<b>358 799</b>	<b>70,18</b>	<b>303 511</b>	<b>51,46</b>
Ecart de conversion Passif V				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>511 241</b>	<b>100,00</b>	<b>589 790</b>	<b>100,00</b>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>				
(1) Dont à plus d'un an				
Dont à moins d'un an				
(2) Dont cbc et soldes créditeurs de banques				
(3) Dont emprunts participatifs				
			6 465	1,10

(a) Montant entre parenthèses ou précédé du signe (-) lorsqu'il s'agit de déficits reportés.

(b) Montant entre parenthèses ou précédé du signe (-) lorsqu'il s'agit d'un déficit.

(c) Dettes sur achats ou prestations de services.

(d) A l'exception, pour l'application du (1), des avances reçues sur commandes en cours.

## Règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
  - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
  - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.  
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

## Changements de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

le PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 Juin 1999

la loi n° 83 353 du 30 Avril 1983

le décret 83 1020 du 29 Novembre 1983

les règlements comptables :

- 2000-06 et 2003-07 sur les passifs
- 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs
- 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs

Les durées d'usage ont été conservées à l'ouverture du 1<sup>er</sup> janvier 2005, la quasi-totalité des investissements étant jugés non décomposables.

## Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

• Constructions	15 ans
• Installations techniques	05 ans
• Matériel et outillage industriels	05 ans
• Logiciels	1 an
• Matériel de bureau et informatique	3 et 5 ans

**Stocks**

Les stocks sont évalués suivant la méthode *premier entré, premier sorti*.  
La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Il n'existe pas de travaux en cours au 31/12/2006.

**Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**Provisions réglementées**

Le tableau 2056 décrit, le cas échéant, l'état de ces provisions.

**Engagements de retraite**

L'association souscrit à un fonds d'assurance pour la couverture de son engagement de retraite.  
Montant versé sur exercice clos au 31/12/2006 : 10 000 euros.

**Autres informations significatives**

La convention de délégation de Service Public relative à la gestion des locaux collectifs et résidentiels a été conclue pour une durée de quatre années à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005.

Sur le fondement de l'Article L.80 du LPF, l'Association demande à bénéficier de la doctrine administrative permettant de sectionner les activités lucratives de l'Association. Ainsi les activités soumises aux impôts commerciaux font l'objet d'un compte de résultat et bilans extraits des comptes globaux de l'Association.

Dans le cadre du dispositif DLA, l'Association a perçu des fonds de l'ETAT, de la CDC, et du FSE. Ces fonds affectés aux Fonds d'ingénierie du dispositif et au soutien du fonctionnement du bénéficiaire pour la réalisation de ses missions sont répartis suivant le tableau présentés ci-après en Fonds Dégelés.

Dans le cadre de subventions perçues par La DDJS, l'Association a traité ces subventions en fonds affectés sur la base de 15 862 euros. Ces subventions étant perçues au titre de 2006 pour des actions à engager sur 2007.

# Gabriel ROSNOBLET

Expert comptable  
Commissaire aux comptes

---

## **A G L C A**

Agence pour la gestion, la liaison et le conseil  
aux associations

Association loi 1901  
2 Boulevard Irène Joliot Curie  
01000 Bourg en Bresse

### **RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006**

# AGLCA

Association loi 1901  
2 Boulevard Irène Joliot Curie  
01000 Bourg en Bresse

## Rapport général du commissaire aux comptes

### Exercice clos le 31 décembre 2006

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006 sur :

- le contrôle des comptes annuels de AGLCA – agence pour la gestion, la liaison et le conseil aux associations – tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### 1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.



## 2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L 225-235 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1<sup>er</sup> août 2003, les appréciations formulées pour émettre l'opinion ci-dessus, portent notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble.

Les engagements à réaliser sont constatés en charges de l'exercice 2006 et les fonds dédiés corrélatifs sont détaillés dans l'annexe aux comptes annuels.

Les engagements pris par Aglca au titre des contrats de location de matériels d'une part et d'emprunt d'autre part, sont précisés dans l'annexe aux comptes annuels.

## 3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Bourg en Bresse, le 22 mai 2007

Gabriel Rosnoble